



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
28 AOÛT 2023

**TASTEVINAGE : PRÈS DE 400 VINS PRÉSENTÉS
POUR LA 112^{ÈME} ÉDITION
PARRAINÉE PAR WILLIAM WOUTERS**

La Confrérie des Chevaliers du Tastevin organisera cette prochaine édition le vendredi 8 septembre au Château du Clos de Vougeot .

Lors de chaque édition, les vins les plus représentatifs de la grande Bourgogne viticole seront sélectionnés parmi quelque 400 vins et recevront le sceau du Tastevinage, gage de leur qualité et de leur authenticité. Cette séance réunira plus d'une centaine de jurés-dégustateurs au sein du Grand Cellier Cistercien.

Le Château du Clos de Vougeot, berceau de la viticulture en Bourgogne, accueillera en ses murs des professionnels de la filière du vin qui dégusteront les vins présentés de façon anonyme. À l'issue de la dégustation, les jurés sélectionneront les vins les plus représentatifs de leurs appellations et de leurs millésimes.

WILLIAM WOUTERS PARRAINERA CETTE 112^{ÈME} ÉDITION !



Meilleur Sommelier de Belgique 1992, Président de la Guilde des Sommeliers de Belgique, Président pour l'Europe de l'ASI depuis 2020 (Association de Sommellerie Internationale) et organisateur des Championnats du Monde de Sommellerie, William Wouters parrainera cette 112^{ème} session. Reconnu comme l'un des acteurs majeurs du monde du vin, celui qui se veut à la fois « un ambassadeur et un diplomate » des jolis crus sera présent pour veiller au grain à cette occasion au Château.

Aujourd'hui journaliste indépendant pour différents magazines et co-auteur de nombreux ouvrages sur la gastronomie et le vin. Il participe régulièrement à des émissions de radio et de télévision belges sur le vin et les sommeliers.



TASTEVINAGE®

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 AOÛT 2023



LE TASTEVINAGE : LABEL DE SÉLECTION DES VINS DE LA GRANDE BOURGOGNE VITICOLE DEPUIS 1950

Créé en 1950 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, le TASTEVINAGE est un label qui sélectionne les vins les plus représentatifs de la grande Bourgogne viticole, du Chablisien aux crus du Beaujolais. Composé d'un jury d'experts de la filière vin : vignerons, négociants, représentants des caves coopératives, courtiers, sommeliers, œnologues, restaurateurs, acheteurs, distributeurs, journalistes et influenceurs, le Tastevinage consiste en un examen minutieux où

chaque vin est dégusté de façon anonyme dans le but de préserver l'impartialité des dégustateurs.

À l'issue de cette sélection, le sceau du TASTEVINAGE est décerné aux vins qui définissent au mieux le caractère de leurs appellations et de leurs millésimes, le gage d'une garantie d'authenticité et de plaisir pour le consommateur.
